

1.3 - LES LIVRES APOCRYPHES

« Les livres généralement appelés “apocryphes”, n’étant pas d’inspiration divine, ne font pas partie du Canon de l’Écriture, et, par suite, n’ont pas autorité dans l’Église de Dieu et ne doivent pas être considérés ou utilisés différemment que les autres écrits humains (Lc 24.27,44; Rm 3.2; 2 P 1.21). »

— Confession de foi de Westminster, article 1.3.

Vous avez déjà remarqué qu’il existe une différence entre les Bibles catholiques romaines et les Bibles protestantes. Nos Bibles contiennent 66 livres, tandis que la Bible de Jérusalem en contient 73. Pourquoi ne considérons-nous pas les livres apocryphes comme étant canoniques?

Apocryphe

La signification du mot « apocryphe » dépend beaucoup de l’usage qu’on en fait. À l’origine, ce mot signifiait « caché ». Les Juifs avaient l’habitude d’enterrer ou de cacher dans des grottes des livres religieux non utilisés qu’ils voulaient entreposer pour les conserver. Le mot a aussi désigné certains livres dont l’origine et la signification étaient obscures ou incertaines. On appelait aussi apocryphes des livres qui étaient soigneusement mis à l’écart afin d’éviter leur emploi durant les cultes d’adoration. Aujourd’hui, le mot « apocryphe » désigne des livres religieux non inspirés écrits à la fin de la période de l’Ancien Testament et au début de la période du Nouveau Testament. Ils ne font donc pas partie des livres canoniques. Dans certains cas, on parle aussi de livres « pseudépigraphes » (« pseudo » : mensonge; « graphè » : écrits) lorsqu’ils sont faussement attribués à des auteurs connus pour les rendre acceptables aux yeux des chrétiens, par exemple le livre d’Énoch, l’Évangile de Pierre, l’Évangile de Thomas, les Actes de Paul, etc. Il existe un très grand nombre de livres apocryphes. L’article 1.3 de la Confession de Westminster ne mentionne pas de quels livres apocryphes il s’agit, mais ceux principalement visés étaient les livres contestés à l’époque de la Réforme (Tobie, Judith, Sagesse, Ecclésiastique, Baruch, les ajouts à Esther, la Prière d’Azarias et le Cantique des trois jeunes gens, le Récit de Suzanne, Bel et le Dragon, ainsi que 1 et 2 Maccabées). Aujourd’hui, certains voudraient ajouter au canon biblique d’autres livres apocryphes, par exemple certains livres gnostiques découverts en 1945 à Nag Hammadi présentant un faux évangile totalement différent et dénaturé (évangile de Thomas, etc.).

Brève histoire des livres apocryphes contestés

Nous avons déjà vu que la Bible contient 66 livres canoniques qui ont autorité sur nos vies. Après la mise par écrit des 39 livres de l’Ancien Testament, certains auteurs juifs ont écrit des livres qui ressemblaient un peu aux livres de l’Ancien Testament. Vers 200 avant J.-C., des Juifs ont traduit l’Ancien Testament en grec pour les communautés juives parlant le grec. Cette traduction s’appelle la Septante (LXX). C’est à ce moment-là qu’une dizaine de livres supplémentaires, qui ne faisaient pas partie de la Bible hébraïque, ont été incorporés dans la Septante. Jésus et les apôtres n’ont jamais cité de livre apocryphe. Les Juifs n’ont jamais reconnu ces livres.

Dans l’Église ancienne, ils étaient lus et cités du fait que les Églises de langue grecque se servaient de la Septante, mais de nombreux docteurs et pères de l’Église les rejetaient comme étant non inspirés. Vers les années 400 après J.-C., on a demandé à Jérôme de préparer une traduction latine de la Bible, qui par la suite est devenue la traduction officielle de l’Église occidentale, appelée la Vulgate. Jérôme était un grand spécialiste de la Bible. Il ne voulait pas inclure les apocryphes de la Septante dans sa traduction, car il voyait bien leur aspect légendaire, mais quand on l’a forcé à les

inclure, il a pris soin d'inscrire que c'étaient des apocryphes qui n'étaient pas canoniques. À partir de là, ces livres ont été incorporés dans les Bibles latines, mais précédés du prologue de Jérôme.

Au seizième siècle, les réformateurs ont hérité de la Vulgate contenant les apocryphes, mais ils sont également retournés à la Bible dans les langues originales. Ils ont ainsi rejeté les livres apocryphes qui n'étaient pas dans la Bible hébraïque et ils voyaient bien que ces livres n'étaient pas inspirés. Les premières Bibles protestantes ont souvent continué de contenir ces livres, mais dans une section à part, en prenant soin de mentionner que c'étaient des livres apocryphes. Par la suite, on a cessé de les publier dans la Bible pour éviter toute confusion. C'est le Concile de Trente (1545-1563) qui a statué que ces livres étaient canoniques, en prenant soin d'éliminer la note de Jérôme indiquant que c'étaient des livres apocryphes. L'Église catholique romaine les appelle des livres « deutérocanoniques », comme s'ils appartenaient à un « second canon » (leur nombre exact varie selon la façon de les classer, par exemple la Prière d'Azarias, le Cantique des trois jeunes gens, le Récit de Suzanne, Bel et le Dragon font partie des ajouts grecs au livre de Daniel).

Pourquoi rejeter les livres apocryphes?

« Les livres généralement appelés "apocryphes", n'étant pas d'inspiration divine, ne font pas partie du Canon de l'Écriture, et, par suite, n'ont pas autorité dans l'Église de Dieu. » Pourquoi les réformateurs ont-ils rejeté les livres apocryphes de la Septante et de la Vulgate et pourquoi devrions-nous les considérer comme non inspirés et non canoniques? Le fait que certains livres soient inspirés et fassent partie du canon des Écritures signifie que d'autres livres ne le sont pas et qu'ils doivent être exclus. En opposition à Rome, la Confession rejette la canonicité des apocryphes. Ces livres ne sont pas canoniques parce qu'ils ne sont pas inspirés par Dieu et qu'ils ne sont que des compositions humaines. Ils n'ont donc aucune autorité dans l'Église. Les raisons pour lesquelles nous voyons bien qu'ils ne sont pas inspirés sont nombreuses, dont les suivantes :

Les Juifs ne les ont pas reconnus. « *Le salut vient des Juifs* » (Jean 4:22) et « *les oracles de Dieu ont été confiés aux Juifs* » (Rom. 3:2; voir Ps. 147:19-20 et Rom. 9:4-5). Pour l'Ancien Testament, nous sommes forcément liés à Israël et nous sommes tenus de reconnaître uniquement les livres que les Juifs eux-mêmes ont reconnus comme canoniques. Les livres apocryphes n'ont été écrits ni par les prophètes ni à l'époque des prophètes qui s'est terminée avec Malachie (voir Mal. 3:23-24 qui prépare la transition avec Jean-Baptiste et le Nouveau Testament; 1 Macc. 9:27 confirme qu'il n'y avait plus de prophète à cette époque!).

Jésus et les apôtres ne les ont pas cités. Ce n'est pas la seule raison pour les rejeter, car ils n'ont pas non plus cité le livre d'Esther, mais considérant aussi les autres raisons, il est significatif que ces livres qui sont longs et importants pour l'histoire juive n'aient jamais été cités dans le Nouveau Testament. Jésus et les apôtres divisaient l'Ancien Testament en trois : la loi, les prophètes et les écrits (Luc 24:44), et non pas en quatre (loi, prophètes, écrits et soi-disant « deutérocanoniques »).

Ils n'ont pas été reconnus par l'Église ancienne. De nombreux pères de l'Église ont nié la canonicité de ces livres, même si plusieurs d'entre eux utilisaient la Septante et citaient ces livres à diverses occasions.

Ils contiennent de nombreuses erreurs historiques, géographiques et chronologiques. Le livre de Judith dit que Nebukadnetsar était le roi de Ninive (1:1), alors que Ninive a été détruite avant son règne. Il est dit faussement qu'Alexandre partagea de son vivant son royaume à ses généraux (1 Macc. 1:6; voir Dan. 8:21-22). Daniel serait passé six nuits dans la fosse aux lions au lieu d'une

seule (Dan. grec 14:31; voir Dan. 6:1-23). Mardochee est présenté comme ayant été transporté à Babylone par Nebukadnetsar (Esther grec 11:4), ce qui implique que sa cousine Esther avait environ 100 ans quand elle fut sélectionnée comme la plus belle jeune fille du royaume. L'auteur de la Sagesse déclare être Salomon (9:7-8); or, le texte est écrit en grec, de style grec. De plus, dans Sagesse 4:2, l'auteur fait allusion aux jeux de lutte et de course qui n'existaient pas à l'époque de Salomon, mais qui était en usage seulement chez les païens 200 ans après Salomon!

Ils contiennent des légendes fantaisistes, grotesques et parfois démoniaques. Dans Tobie, un démon assassine par jalousie et par dépit amoureux les sept maris d'une femme nommée Sara. Le cœur et le foie d'un poisson ont été utilisés pour faire un parfum capable de repousser le diable (Tobie 6:6-7,16,17).

Ils contiennent des doctrines contraires à la Parole de Dieu. On y enseigne le salut par les œuvres, la valeur méritoire des aumônes et des prières et la valeur expiatoire de notre obéissance (Siracide 3:3,30; 17:25; 29:12; 35:2-4; Tobie 4:10; 12:8-9,17; voir Rom. 3:24; Gal. 2:16; Éph. 2:8-9); la perfection sans péché à la naissance (Siracide 13:26; Sagesse 8:19-20; voir Ps. 51:7; Rom. 5:12); l'efficacité des prières pour le salut des morts (2 Macc. 12:43-45; voir Luc 16:17-31); l'intercession des anges et des saints défunts (Tobie 12:12; Baruch 3:4). Ils contribuent à glorifier l'excellence d'Israël et de ses héros, tout en recommandant des pratiques immorales, comme le mensonge (Judith se défend par une longue succession de mensonges, demande à Dieu de bénir ses mensonges et utilise le nom de Dieu pour renforcer ses mensonges, Judith 9:13; 10:4; 11:4-6; un ange mensonger dit s'appeler Raphaël en Tobie 12:15, mais déclare ensuite qu'il s'appelle Azarias de la race du grand Ananias en 5:13); ils encouragent le suicide (2 Macc. 14:41-46; voir Ex. 20:13), le meurtre, la répudiation de son épouse (Siracide 25:26) et les invocations magiques (comment chasser les démons avec une recette à base de poisson, Tobie 6:5, 8:2).

Aucun d'entre eux ne se prétend inspiré ou revêtu d'autorité divine. Certains se présentent comme des livres ordinaires sujets à l'erreur. « *J'arrêterai là mon récit. S'il est bien composé et intéressant, alors j'ai atteint mon but; s'il est imparfait et sans grande valeur, j'ai tout de même fait ce que j'ai pu.* » (2 Macc. 15:37-39; voir 1 Macc. 4:46; 2 Macc. 2:19-32 et la préface du Siracide). Ils n'ont pas la puissance de la Parole de Dieu. On ne lit pas dans ces livres des paroles proclamées avec l'autorité des prophètes qui déclaraient « *Ainsi parle l'Éternel!* »

La valeur des livres apocryphes

Cela ne veut pas dire que ces livres n'ont aucune valeur. On peut tirer profit à les lire. Ils ont une valeur historique et nous apprennent beaucoup de choses sur les 400 ans avant la venue de Jésus, par exemple l'histoire des Juifs au temps des Maccabées. Mais puisque ces livres ne viennent pas de Dieu, ils ne peuvent pas servir à régler, à fonder ou à confirmer notre foi. « *Ils ne doivent pas être considérés ou utilisés différemment que les autres écrits humains.* » On ne peut pas établir une doctrine à partir des livres apocryphes. Ils ont la même valeur que n'importe quel autre livre humain. Ils n'ont pas l'autorité de la Parole de Dieu. Après le prophète Malachie, Dieu a cessé de se révéler à son peuple pour leur donner la soif de sa Parole. Dieu a rompu le silence quand Jean-Baptiste est venu proclamer sa Parole pour préparer le chemin au Seigneur, la Parole faite chair.

Paulin Bédard, pasteur